

MAIRIE
DE
BEYREN-LES-SIERCK

et son annexe : GANDREN
57570



Monsieur THIL Jean-Claude
6, Rue de L'Ecole
57570 CATTENOM

Beyren-lès-Sierck, le 7 août 2025

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 057-215700766-20260828-2026_1055-DE

OBJET : Acquisition de terrain concernant Parcelle 0244 Section 22 – projet de passerelle rue du Moulin

Monsieur,

Je fais suite à nos différents échanges notamment ceux des 16 juin dernier en notre mairie et entretien téléphonique du 05 août 2025. Je tiens une nouvelle fois à vous remercier pour la disponibilité que vous nous avez accordée et toute l'attention que vous portez à notre projet.

Nous avons convenu un accord de cession de terrain, pour une partie de la parcelle 0244 section 22, pour une surface estimative de 144,86 m² au prix de 1.000 € les 100 m², incluant toutes indemnités de quelque sorte et sous conditions suspensives.

Le relevé de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) ci-joint, extrait du levé de corps de rue du Géomètre établit une surface estimative de **144,86 m², représenté par la surface rouge**, soit un prix que nous proposons d'arrondir à 1.500 €.

Le remplacement de votre clôture sera à la charge de la commune qui prendra également en charge la totalité des frais d'acte, notaire, cadastre et de géomètre et bornage.

Les coupes de bois à réaliser sur le terrain cédé seront réalisées par la CCCE et vous seront mises à disposition gracieusement.

Les conditions suspensives seront :

- Approbation par notre Conseil communal du 25 août 2025 ;
- Obtention des autorisations administratives, liées au projet de passerelle et de piste cyclable.

Pour la bonne forme je vous serais reconnaissant de

- bien vouloir signer et nous retourner un exemplaire de la présente avec la mention manuscrite « Bon pour accord tel que défini ci-dessus » et dater ;
- bien vouloir signer et nous retourner un exemplaire du plan CCCE en complétant et signant le cadre en bas à droite.

Nous restons à votre disposition pour voir tout point qui serait nécessaire.

Vous remerciant vivement de votre compréhension et soutien à notre projet,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes cordiales salutations.

Le Maire,
Philippe GAILLOT



*Bon pour accord tel que
défini ci-dessus
Jentzsch, le 20.08.2025*

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 057-215700766-20260828-2026_1055-DE

Noms, prénoms et
Signatures des propriétaires :

THIR Jean-Claude

(Signature)

Communauté de Communes de
Cattenom et Environs

COMMUNE DE BEYREN-LES-SIERCK
Extrait du levé de corps de rue - Géomètre
Accord de cession de terrain - Parcelle n°244
Surface estimative : 144,86 m²
Sans échelle

